

## Séance du comité du SICONA Sud-Ouest

Les délégué(e)s des communes, membres auprès du SICONA Sud-Ouest sont prié(e)s de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité, **qui aura lieu à la Maison Communale à Bertrange, salle des cérémonies, le jeudi, 26 octobre 2023 à 18.00 heures.**

### ORDRE DU JOUR :

1. Compte-rendu de la séance du comité du 21 mars 2023 – Approbation.
2. Election du président du SICONA Sud-Ouest parmi les membres du comité pour la durée de son mandat.
3. Election des membres du bureau du SICONA Sud-Ouest parmi les membres du comité pour la durée de leur mandat.
4. Etat des restants pour l'exercice 2022 – Décision.
5. Titres de recette de 2022 - Décision.
6. Conventions et contrats :
  - 6.1. Convention relative au projet « *Restauration de prairies à haute biodiversité dans le sud-ouest et le centre du Grand-duché de Luxembourg* », entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et SICONA Sud-Ouest et SICONA-Centre – Décision.
  - 6.2. Convention relative au projet « *Restauration de mares et de zones humides dans le sud-ouest et le centre du Grand-Duché de Luxembourg* » entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et SICONA Sud-Ouest et SICONA-Centre – Décision.
  - 6.3. Convention relative au projet « *Protection, conservation et gestion des pollinisateurs et de leurs habitats sur terrains communaux dans le sud-ouest et le centre du Grand-Duché de Luxembourg* », entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et SICONA Sud-Ouest et SICONA-Centre – Décision.
  - 6.4. Convention relative au projet « *Coordination de la mise en œuvre de la stratégie herbages* », entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et SICONA Sud-Ouest et SICONA-Centre – Décision.
  - 6.5. Convention relative au projet « *Mise en œuvre de mesures Natura 2000* », entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et SICONA Sud-Ouest et SICONA-Centre – Décision.
  - 6.6. Convention avec la commune de Kehlen en ce qui concerne la mise à disposition de fonds communaux au SICONA Sud-Ouest dans le cadre du projet d'extension du CBIO (Centre de Biodiversité à Olm) – Décision.
  - 6.7. Conventions entre le SICONA Sud-Ouest et certains prestataires dans le cadre de l'utilisation du logo du projet « *Natur genéissen* » - Décision.
  - 6.8. Adhésion à la charte « *One Planet* », initiée par le Conseil de Durabilité – Décision quant à la convention d'adhésion.
  - 6.9. Contrat de bail avec un agriculteur tiers de Olm en ce qui concerne la location de fonds pour le stockage temporaire de matériaux du chantier concernant l'extension du CBIO – Décision.
  - 6.10. Contrats d'extensification – Décisions.
7. Présentation du SICONA Sud-Ouest et de son fonctionnement.